



## 1 SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	2
LA SOCIÉTÉ : VALORSA SA.....	6
MISSIONS DÉLÉGUÉES .....	12
MISSIONS DE GESTION .....	22
MISSIONS D'ÉCOLOGIE.....	42
MISSIONS D'INFORMATION .....	44
ANNEXES .....	52
ANNALES DE VALORSA.....	56

## La pandémie touche à sa fin. Quel soulagement pour le personnel qui doit gérer les déchets potentiellement dangereux ou contaminés des citoyens.

Impossible de connaître la dangerosité réelle des sacs-poubelles qui passent par le site de Penthaz et sont manutentionnés, compressés et insérés dans les célèbres bennes vertes en direction de TRIDEL. Il est cependant certain que dans ceux-ci ont transité tous les déchets infectieux, masques et produits d'hygiène que le citoyen a déposé dans sa poubelle.

L'attention des collaborateurs doit donc rester soutenue et le degré de préparation des équipements et du matériel de protection personnel doit être maintenu à un niveau élevé pour pouvoir réagir rapidement et correctement en cas de nouvelle problématique sanitaire. De surcroît, au niveau de l'exploitation de notre centre d'équarrissage, la grippe porcine africaine et la grippe aviaire ne sont pas loin de nos contrées... Un grand merci aux collaborateurs de Valorsa pour leur engagement sur le terrain jour après jour, dans des conditions parfois difficiles, pour la gestion des déchets de plus de 210'000 habitants logés dans 95 communes.

Le monde des déchets évolue et la pandémie a apporté son lot de changements comportementaux. Malgré une certaine prise de conscience écologique, l'augmentation drastique des matériaux d'emballage en matière plastique et des matériaux composites est clairement discernable. L'argent non dépensé pour des voyages ou des vacances a engendré des acquisitions de meubles et de divers objets de vie, avec pour résultante l'élimination du matériel vétuste. La théorie du « zéro déchet » n'est qu'une vision sociétale, mais pas vraiment une réalité du terrain.

L'avenir de la logistique des déchets en direction de TRIDEL se précise peu à peu suite à la fermeture annoncée de la gare de Cossonay-Penthalaz au trafic marchandise en 2025. Les transactions progressent, mais rien n'est encore gravé dans le marbre. Le nouveau Conseil d'administration aura du pain sur la planche car, en matière de déchets, tout est possible et des oppositions ou des modifications législatives peuvent apparaître à tout moment et contrarier les choix effectués.

La formation des nouveaux Municipaux et la mise à niveau des anciens fait partie des actions phares de VALORSA. En matière de gestion des déchets, chacun ne peut faire à sa manière, mais doit se plier à une législation tant cantonale que fédérale évolutive de plus en plus contraignante. Dans un objectif de réduction des coûts pour les citoyens et les communes, la concertation, la mutualisation des moyens et les réflexions concernant les collaborations intercommunales doivent être de mise. La gestion correcte des déchets verts méthanisables ou compostables sera le défi de la prochaine législature.

Cet exercice est le dernier pour plusieurs membres du Conseil d'administration. Celui-ci a dû faire face, au cours de cette législature, à plusieurs difficultés de gouvernance et à des choix stratégiques pas toujours évidents à prendre. Il est en effet de plus en plus difficile de concilier et de traiter d'une façon équitable les petites communes rurales en regard des grandes communes urbaines de l'Ouest lausannois ou du bord du lac. Les problématiques ne sont pas les mêmes, la typologie et les quantités de déchets diffèrent tout comme le comportement des habitants. Néanmoins, les décisions entérinées portent leurs fruits et la réorganisation de la société est en bonne voie. Valorsa possède une situation saine et peut aborder l'avenir avec confiance et sérénité. Je tiens à remercier chaleureusement tous mes collègues pour leur engagement, pour la qualité des débats et pour leur esprit clairvoyant. Bon vent à celle et ceux qui nous quittent.

Au nom du Conseil d'administration



Jean-Daniel Luthi, Président



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts de la société, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour une durée correspondant à une législature communale vaudoise, soit une période de 5 ans.

Le renouvellement général du Conseil d'administration se fait lors de la première assemblée générale ordinaire tenue après la fin d'une législature communale.

La nouvelle législature des communes vaudoises ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les nouveaux membres seront élus en 2022. Le Conseil d'administration de VALORSA est composé de 9 membres représentants des communes actionnaires. Il doit être élu en respectant le droit d'y siéger par district tel que stipulé dans les statuts.

En 2021, le Conseil d'administration a élu Monsieur Grégory Wyss en tant que Vice-Président en remplacement de Monsieur Bernard Rochat qui reste membre.

### COMPOSITION

<b>Président</b>	M. Jean-Daniel Luthi	District de l'Ouest lausannois
<b>Vice-président</b>	M. Gregory Wyss	District du Gros-de-Vaud
	Mme Patricia Zurcher	District de l'Ouest lausannois
	M. Patrick Agassis	District de Morges
	M. Bernard Rochat	District du Jura-Nord vaudois
	M. Pierre Bruni	District du Gros-de-Vaud
<b>Secrétaire</b>	M. Bernard Ebener	District de Morges
	M. Frédéric Gabriel	District de Morges
	M. Pierre Haemmerli	District de Lausanne

### SÉANCES ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Valorsa s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2021 pour traiter les affaires courantes de la société. De nombreux thèmes stratégiques, financiers et organisationnels ont été abordés et mis en œuvre. Parmi ceux-ci, nous relèverons la réorganisation de la gestion de l'entreprise due à la pandémie, ainsi que les développements futurs en lien avec la mise des déchets sur le train. Le Président a participé à de multiples séances de coordination avec les services de l'Etat et les autres périmètres de gestion des déchets.

L'établissement de la stratégie à court et à moyen terme de la société s'est poursuivi. La délocalisation partielle des activités de gestion des déchets incinérables de Valorsa sur le pôle rail-route de Vufflens/Aclens relève encore de nombreuses interrogations.



## STATUTS ET MISSIONS

Constituée le 1<sup>er</sup> janvier 1996, la société anonyme VALORSA SA remplit les tâches communales qui lui sont déléguées en application de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 et conformément à ses statuts.

VALORSA est le périmètre « Ouest » vaudois de gestion des déchets et compte aujourd'hui 95 communes actionnaires, pour une population totale de 210'764 habitants (31.12.2021).

En s'unissant pour la gestion de leurs déchets, les communes ont vu juste ; la gestion intégrée des déchets est aujourd'hui un pilier central du développement durable de notre société et la gestion centralisée permet d'en optimiser les coûts. L'aspect environnemental a toujours été considéré comme un des axes majeurs de gestion des déchets. Outre les missions purement techniques de la société, telles que la collecte, le transport, le tri, la valorisation « matière » ou encore la valorisation « thermique », l'information et le conseil aux communes, ainsi qu'à leurs habitants, continuent d'être renforcés.

Même si la gestion des déchets a fortement évolué ces vingt dernières années, les statuts de VALORSA sont toujours actuels. L'entreprise a su s'adapter à chaque fois pour gérer les déchets conformément aux bases légales en constante évolution.



En vue de sa valorisation thermique, le bois est préalablement broyé.

## STRUCTURE JURIDIQUE

Capital-actions au 31.12.2021 : CHF 6'800'000.-  
entièrement libérés

Les actionnaires de VALORSA sont exclusivement des communes du périmètre Ouest vaudois. En 2021, deux fusions de communes ont eu lieu au 1<sup>er</sup> juillet. Le nombre de communes actionnaires est passé de 101 à 95. La commune de Hautemorges est issue de la fusion des communes de Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery. La commune d'Assens est-elle issue de la fusion de Assens et Bioley-Orjulaz.

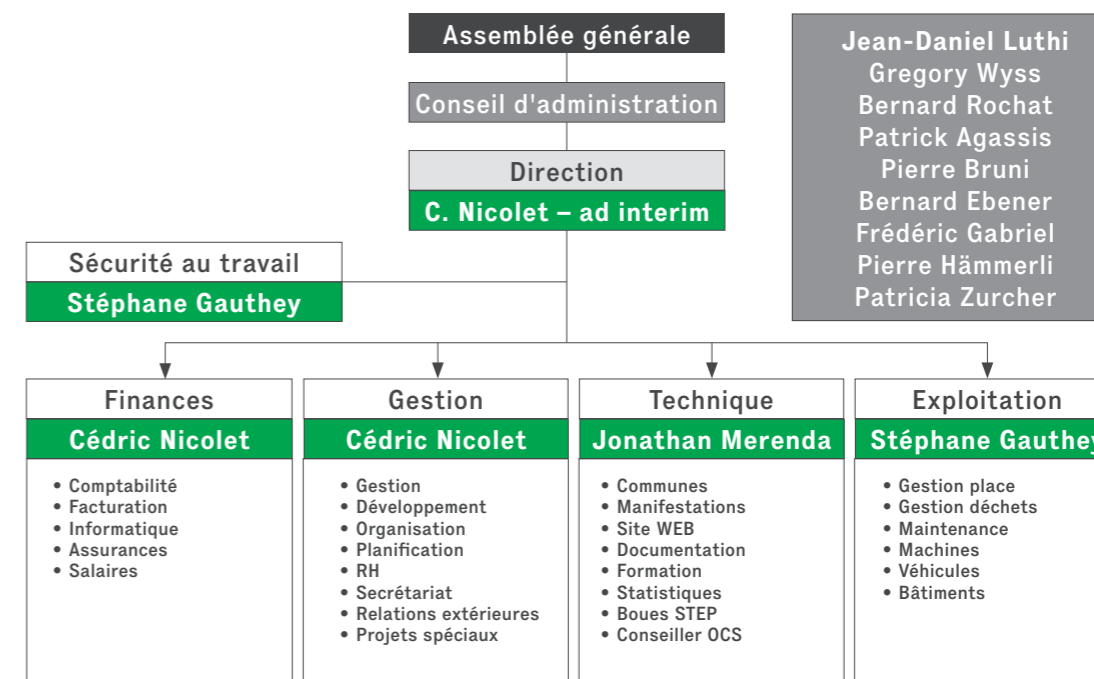
Suite au mandat confié par l'Assemblée générale au Conseil d'administration de réadapter l'actionnariat de la société en fonction du nombre d'habitant enregistrés au 31.12.2019, la nouvelle répartition du Capital-actions est officielle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les ajustements financiers ont été réalisés en début d'année.

Type d'actions : 100% actionnariat public (95 communes actionnaires), réparties proportionnellement à la population

CHF 800.- par tranche de 25 habitants jusqu'à 1'350 habitants

CHF 2'400.- par tranche de 74 habitants au-delà de 1350 habitants

## ORGANISATION



## PERSONNEL

Malgré le climat de travail particulier dû à la pandémie de coronavirus, le taux d'absentéisme en 2021 est très bas. Le peu de personnes touchées par le coronavirus l'ont été à des moments distincts ce qui a permis la continuité des activités de Valorsa sans trop de difficultés. Nous remercions nos collaborateurs pour le travail sans relâche effectué au long de l'année.

En 2021, Monsieur Stéphane Bulle, manœuvre polyvalent, a quitté l'entreprise. Le nombre d'EPT au 31 décembre 2021 est de 13,3 pour 15 personnes.

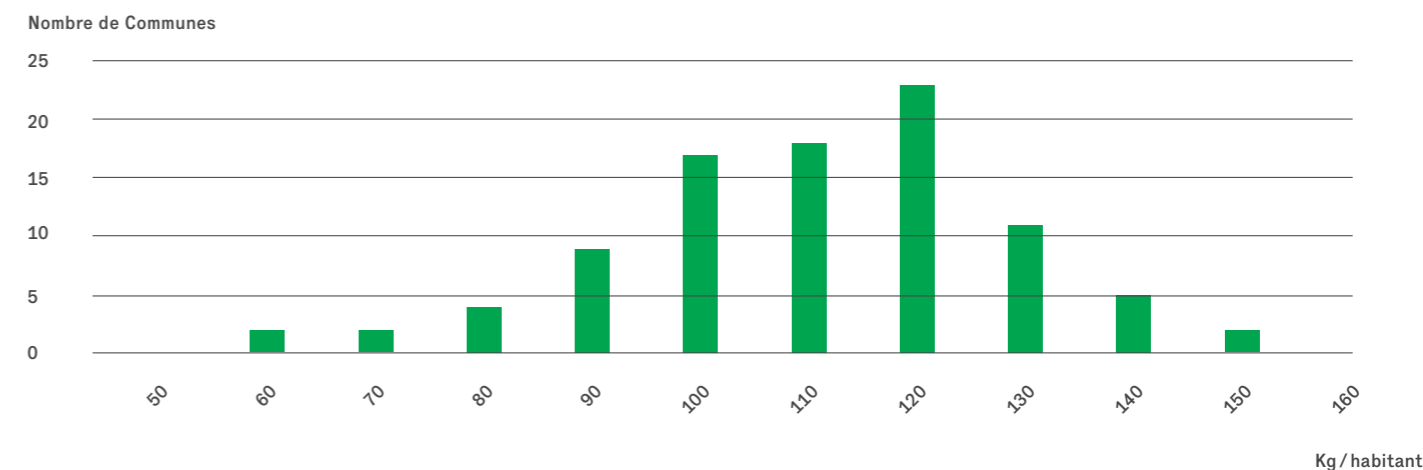
## CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

9 ans après l'introduction du sac blanc taxé « TRIER C'EST VALORISER », nous pouvons affirmer que l'objectif est atteint.

Comme chaque année depuis l'introduction du concept régional de la taxe au sac en 2013, Valorsa coordonne la logistique pour les livraisons à TRIDEL, effectue le suivi administratif, vérifie les tonnages et le bon déroulement du concept et procède à la rétrocession de la taxe au sac pour le compte des 83 communes actionnaires et partenaires de ce système. Les partenaires disposent d'un système de gestion simple, efficace et efficient. L'objectif du tri sélectif est également atteint même si certaines filières souffrent d'une qualité médiocre.

Pour rappel, certaines communes ont choisi un mode de financement différent, mais toujours proportionnel à la quantité des déchets produits par les citoyens, tel que la taxe au poids (8 communes), leur propre sac taxé (3 communes), ou la taxe à l'ouverture (1 commune).

Répartition des 95 Communes de Valorsa en fonction de leur kg / habitant d'ordures ménagère, 2021

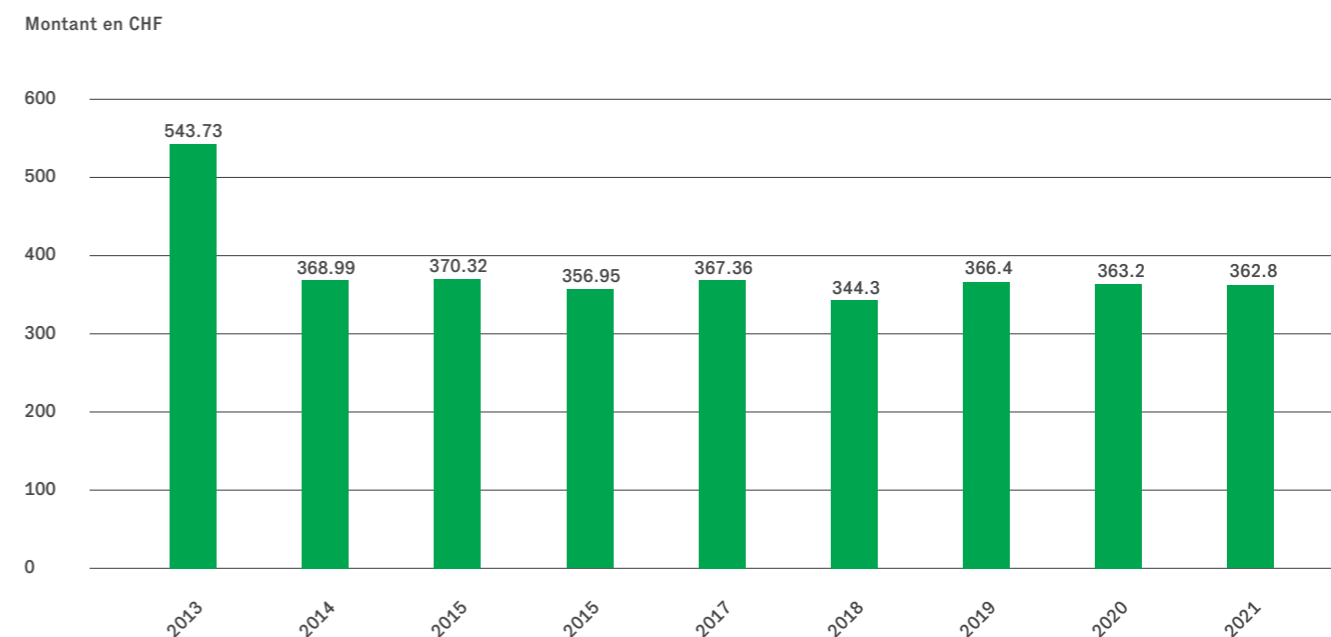


## CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

### RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU FINANCEMENT

L'équité et la transparence est le pilier central de ce système. Afin de pouvoir procéder à la rétrocession équitable des montants de la taxe aux communes membres, une cellule financière, composée de représentants des périmètres, a été créée. Elle permet de compiler et de vérifier les tonnages en toute transparence. Les données sont ensuite transmises à l'organe de direction, composé des présidents des périmètres, pour ratification des montants finaux de la rétrocession et du système des acomptes. Une fois validés, les chiffres sont transmis à TRIDEL, pour le versement des montants aux périmètres. Ces derniers se chargent de transférer l'argent aux communes en fonction des tonnages collectés durant l'année (4 versements trimestriels + le décompte final). En 2021, un montant de CHF 362,80.- par tonne a été versé aux communes. Au vu de l'importance des montants, un organe de contrôle, constitué de 2 représentants par périmètre et d'un représentant de TRIDEL, examine les procédures et les comptes dans chaque périmètre, afin d'assurer la validité et l'équité du concept régional. Ils font rapport de leur travail aux Assemblées générales des périmètres.

Évolution des montants en CHF par tonne rétrocédés aux communes membres





## CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

### SURVEILLANCE DE LA FRAUDE

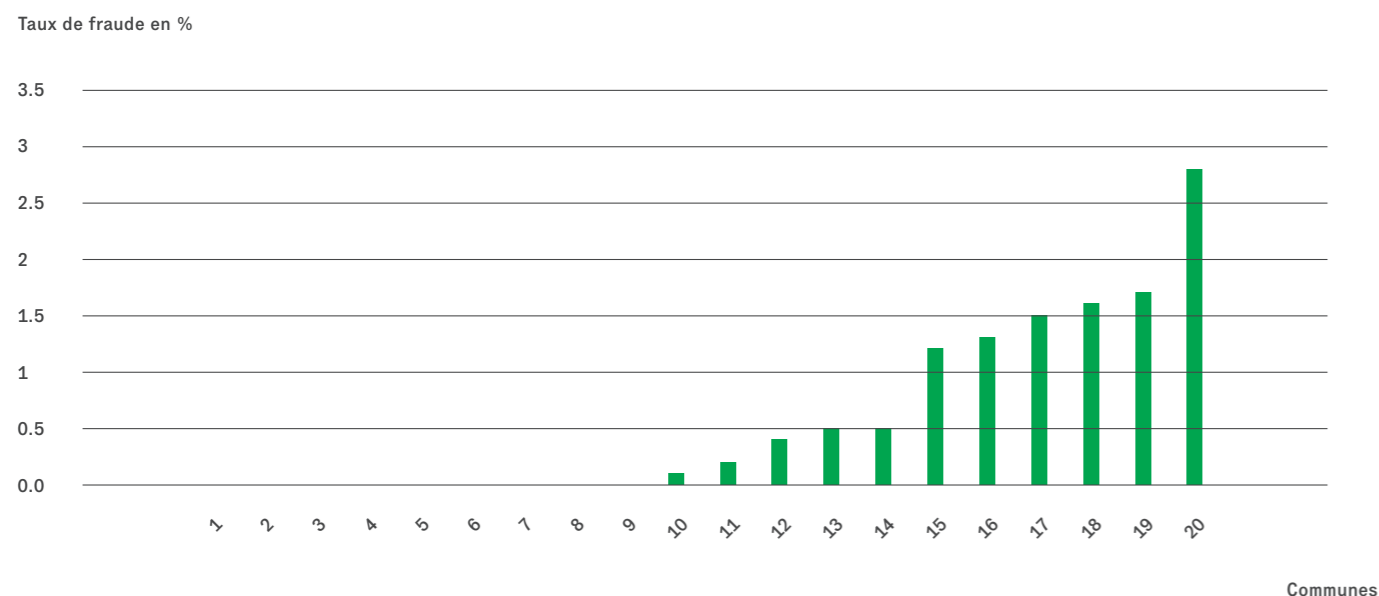
Afin de garantir une équité dans la répartition des montants de la rétrocession entre les membres du concept régional de la taxe au sac, le taux de fraude dans les communes doit être contrôlé. Le protocole de surveillance harmonisé est défini dans la convention qui lie les périmètres et TRIDEL SA. Pour mémoire, cette surveillance est en place depuis l'introduction du système de la taxe au sac et se fait aujourd'hui sur des périodes de 4 ans. Chaque périmètre doit pouvoir garantir que le taux de fraude maximal de 3% est respecté dans les communes qui le composent. Le taux de fraude correspond aux déchets incinérables collectés dans une commune qui ne sont

pas éliminés en sacs taxés, mais qui sont tout de même inclus dans le poids total donnant droit à la rétrocession. Les procédures de pesages des transporteurs sont de ce fait également contrôlés.

Afin de donner plus de transparence au système et de respecter la convention, les périmètres effectuent des surveillances croisées. VALORSA, disposant des ressources nécessaires, a été mandatée en 2021 pour effectuer la surveillance du quart des communes des périmètres SADEC, GEDREL et STRID.

En 2021, STRID a réalisé la surveillance du quart des communes de notre périmètre. Aucune commune ne se situe au-dessus du taux de fraude de 3% et 9 communes sur 20 présentent un taux de fraude proche de zéro. Le taux le plus élevé est de 2.8%. Ce taux anormalement élevé est expliqué par la levée d'un fauteuil lors de la collecte des ordures ménagères d'une petite commune. Il faut relever qu'il s'agit d'une vision ponctuelle, au jour du contrôle, mais que des écarts peuvent néanmoins se produire selon les circonstances.

Taux de fraude en % pour les communes surveillées en 2021



## REPRÉSENTATIONS DE VALORSA

### TRIDEL SA

L'actionnariat de l'usine de valorisation et de traitement de déchets TRIDEL SA est réparti entre GEDREL (36,51%), VALORSA (36,03%), STRID (14%) et SADEC (13,46%). Cette usine appartient à la majorité des communes vaudoises. Monsieur Jean-Daniel Luthi, Président de VALORSA endosse le rôle de Président du Conseil d'administration et Monsieur Frédéric Gabriel, celui de membre du CA. Le rapport d'activité de TRIDEL peut être téléchargé à l'adresse [www.tridel.ch](http://www.tridel.ch)

### CRIDEC SA

CRIDEC SA est au service de la protection de l'environnement depuis 1985 et occupe plus de 50 collaborateurs. Son siège principal se situe au cœur de la Suisse romande, sur la commune vaudoise d'Eclépens. L'entreprise est constituée d'un capital-actions de CHF 6'800'000.- détenu par :

- 3 cantons romands
- 202 communes vaudoises et 1 commune valaisanne
- Près de 180 entreprises, organisations économiques et particuliers dont Valorsa fait partie.

La majeure partie des déchets spéciaux des ménages des communes actionnaires de Valorsa sont traités par l'entreprise CRIDEC. Afin de pouvoir conseiller au mieux les communes du périmètre et de suivre de près l'évolution légale et logistique de cette filière, Valorsa participe activement au groupe de travail sur les déchets spéciaux avec d'autres actionnaires et l'Etat de Vaud.

### COSEDEC

Huit périmètres de gestion des déchets, répartis sur 4 cantons, constituent la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Ils se répartissent le capital social en fonction de leur population. Comme ces autres entités, VALORSA confie le mandat à COSEDEC de sensibiliser, d'informer et de former le public et les élèves des établissements scolaires du périmètre à la bonne gestion des déchets sur le territoire romand. Monsieur Jean-Daniel Luthi, vice-président de COSEDEC, représente les intérêts des communes de VALORSA au sein de cette coopérative.

### AUTRES INSTITUTIONS

Afin d'être à la pointe de l'information dans le domaine et de pouvoir conseiller au mieux ses actionnaires, VALORSA participe à différents groupes de travail, tout en étant membre de plusieurs associations régionales et nationales. Une coordination à différents niveaux est primordiale pour une meilleure harmonisation des services. Les rencontres interpérimètres permettent une optimisation de la gestion et de l'information liée aux déchets sur le territoire vaudois. C'est notamment ce groupement qui a élaboré la campagne cantonale de communication « responsables.ch ».

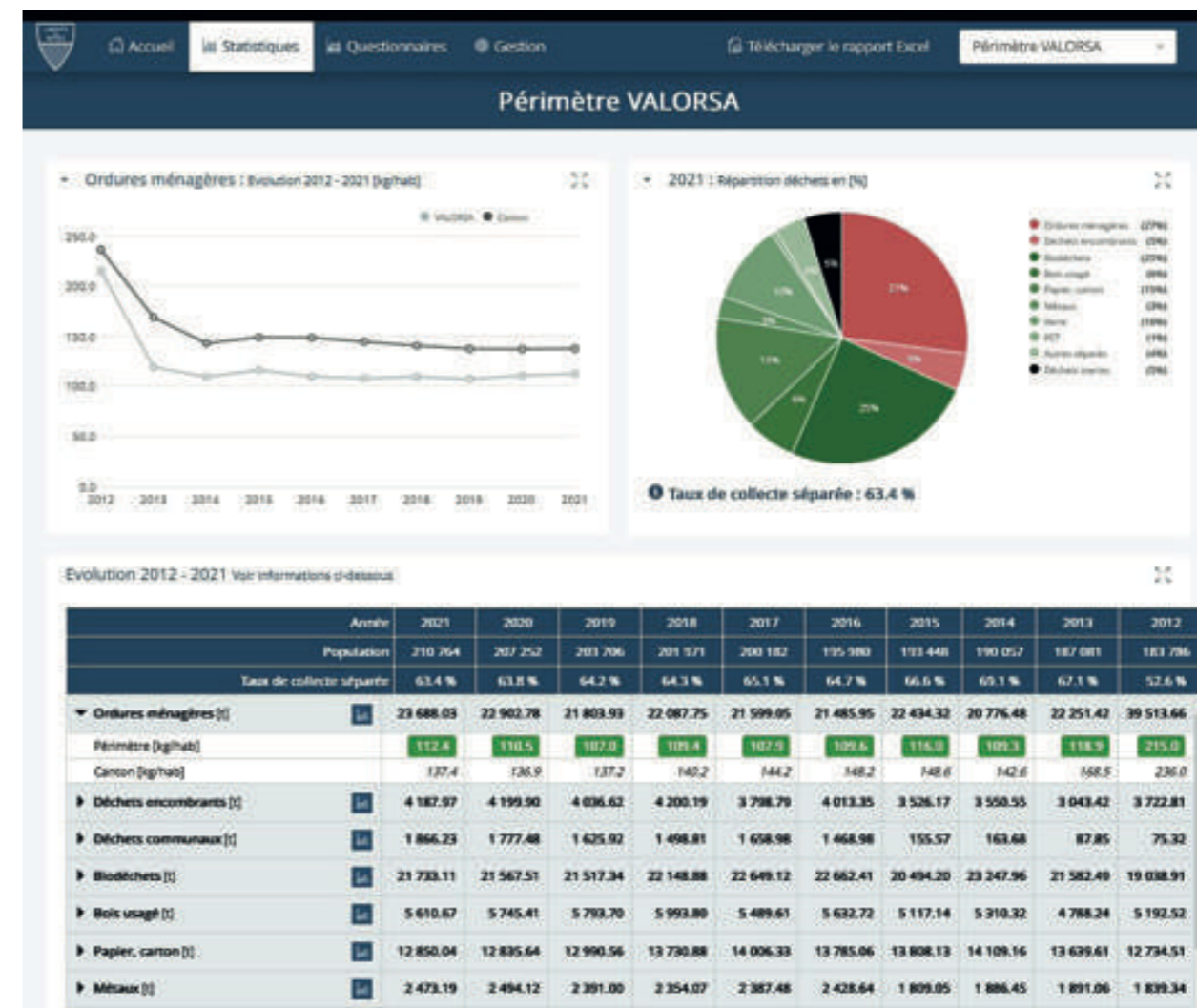
# WWW.VAUD-STAT-DECHETS.CH

Depuis 2016, les communes saisissent leurs statistiques sur la plateforme [www.vaud-stat-dechets.ch](http://www.vaud-stat-dechets.ch) développée par Valorsa et deux autres périmètres.

Son développement est sous la responsabilité d'un comité de pilotage réunissant les périmètres initiateurs et les services concernés de l'Administration cantonale (DGNSI, DGE). Ce projet constitue un bel exemple de collaboration entre les communes, les périmètres et l'Etat.

Pour mémoire, selon l'art. 12, al. 3 de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets, il incombe aux communes d'établir un inventaire des déchets collectés durant l'année et de le transmettre au Département. Selon cette même loi, une partie de ces données sont publiques. Ainsi depuis 2021, les quantités de déchets collectés dans les communes vaudoises sont accessibles à tous. Un rapport cantonal peut également être téléchargé.

Pour que les communes disposent d'un outil d'analyse le plus pertinent possible, Valorsa effectue un contrôle minutieux des données saisies. La plus importante est celle du verre. En effet, Valorsa se base sur les tonnages indiqués dans les questionnaires pour procéder à la rétrocession financière. Chaque année, plus de CHF 600'000.- sont reversés aux 95 communes actionnaires.



Capture d'écran de la plateforme [www.vaud-stat-dechets.ch](http://www.vaud-stat-dechets.ch) à disposition des communes

## SITE D'EXPLOITATION

Le site d'exploitation de VALORSA peut être séparé en trois entités distinctes : Le centre de tri des déchets urbains des entreprises régionales et des communes, le centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA) et la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz.

Chaque entité a ses propres spécifications et demande une gestion particulière. Avec plus d'une centaine de livraisons par jour, le site de Valorsa est en mutation constante. Les tas de déchets évoluent rapidement. Nos collaborateurs font un travail remarquable pour gérer ces flux de déchets, ce qui permet d'optimiser les coûts de gestion. Déchargement, tri, broyage, conditionnement sont les tâches journalières.

Un rôle majeur du site de Penthaz est le délestage dans la logistique de flux tendu des ordures ménagères. En cas de panne de camion, train en suspens, usine d'incinération à l'arrêt, c'est chez VALORSA que les ordures ménagères sont stockées provisoirement. Ainsi, communes et transporteurs ont l'assurance que le service de collecte sera assuré pour les habitants.

La quantité globale des déchets collectés en 2021 est légèrement inférieure à l'année précédente. Rappelons que le confinement sanitaire de 2020 avait eu pour effet d'augmenter les quantités de déchets urbains produits par les ménages.



Le site d'exploitation de Valorsa s'étend sur une surface de 17'000 m<sup>2</sup>

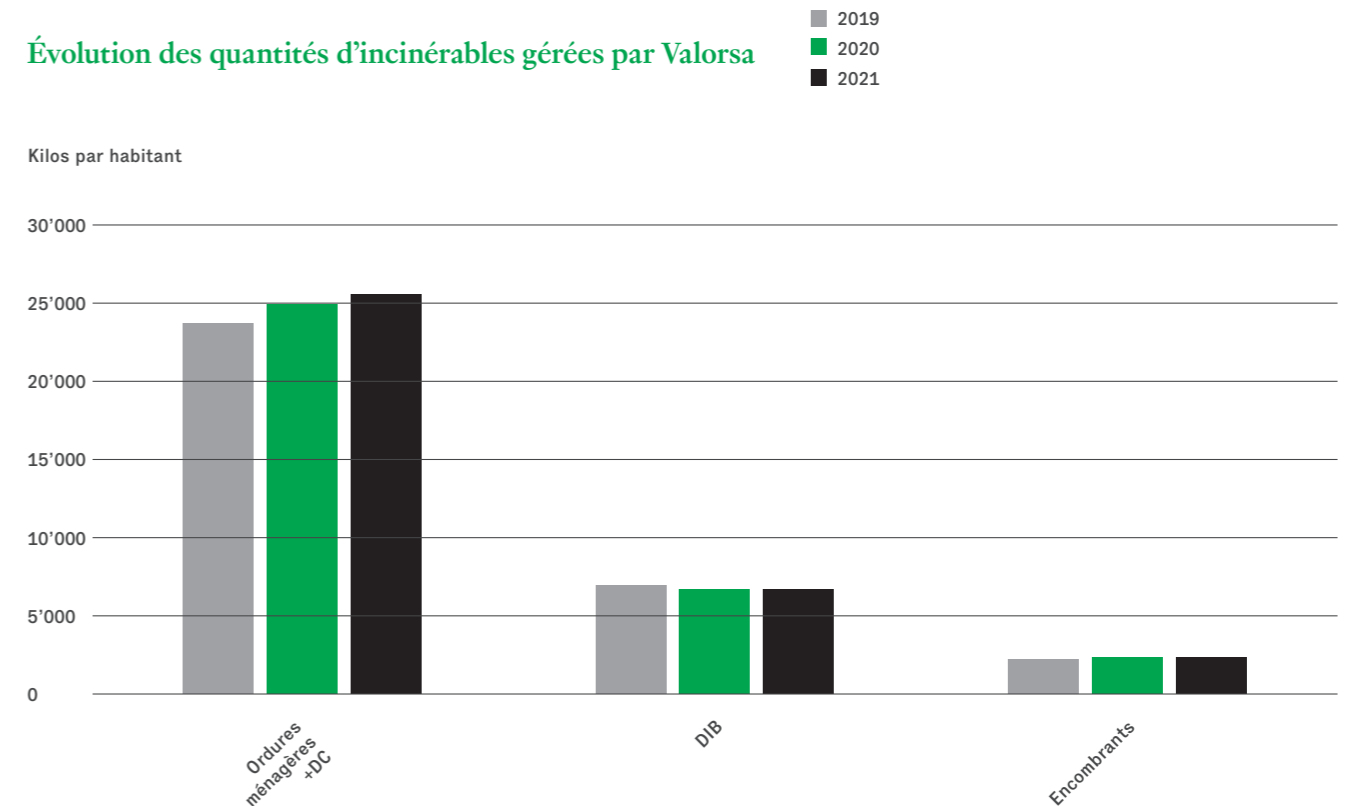
## DÉCHETS INCINÉRABLES

En 2021, VALORSA a traité 25'488 tonnes d'ordures ménagères et de déchets communaux, soit 673 tonnes de plus que l'année précédente. 30% de ces déchets sont passés physiquement sur le site de Penthaz.

Les 70% restant sont soit collectés directement en benne ACTS par les transporteurs, soit acheminés vers un satellite régional avant de prendre le train. L'entier de ces tonnages est dirigé par le rail chez TRIDEL pour la production d'énergie.

Les 2'282 tonnes de déchets encombrants collectés à Penthaz ont été broyés sur le site avant de rejoindre TRIDEL par camion. Le bois est traité selon le même processus.

Évolution des quantités d'incinérables gérées par Valorsa



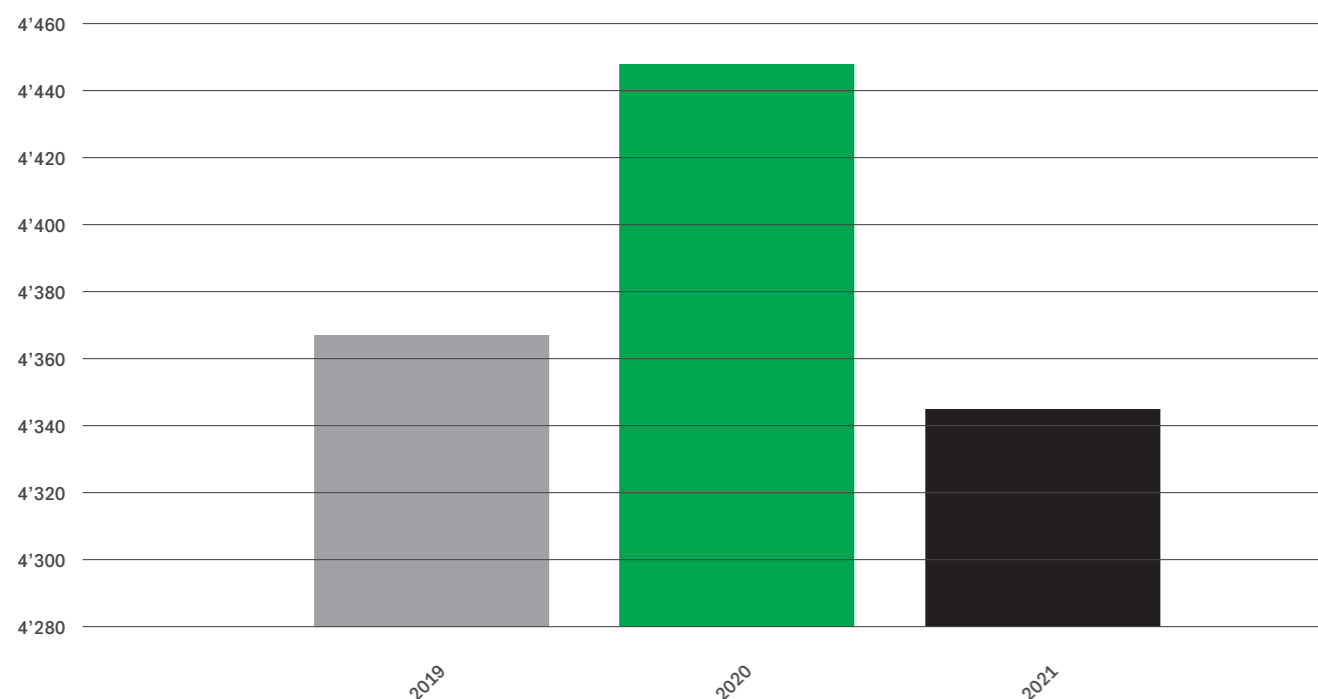
## VERRE

La quantité de verre collectée a diminué d'environ 100 tonnes par rapport à 2020 ce qui représente une baisse de 2%.

Cette diminution est très faible. Les quantités de verre par habitant varient très peu d'année en année. La moyenne cantonale est de 44,4kg par habitant pour 2021. Avec plus de 210'000 personnes, VALORSA a donc collecté un peu plus de la moitié du verre produit sur le périmètre. Le verre trié est acheminé chez Vetropack à Saint-Prex et le verre mélangé vers des verreries européennes.

### Évolution des quantités de verre gérées par Valorsa

Kilos par habitant



## FLACONNAGES

De manière générale, la qualité de tri de cette filière est bonne ce qui démontre que les habitants des communes jouent le jeu et comprennent les enjeux du tri à la source.

La filière des flacons et plus globalement celle des plastiques recyclés souffrent des fortes variations du marché. VALORSA n'organise pas la collecte de cette matière mais offre la possibilité aux communes de les livrer gratuitement à Penthaz. Depuis fin 2018, Valorsa a signé une convention avec l'entreprise Cand-Landi (anciennement RC-PLAST) qui récupère les flacons en vue d'une revalorisation « matière ». Les frais administratifs pour les communes qui livrent des flacons directement chez eux à Grandson sont pris en charge par Valorsa à travers cette convention.



Pictogramme « flacons » de Valorsa

### FLACONNAGES

FLACONS EN PLASTIQUE AVEC BOUCHON

<p><b>Accepté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alimentaire, bouteilles de lait, d'huile, de vinaigre, de miel, flacons de mayonnaise, de sauce tomate...</li> <li>• Flacons et tubes de produits ménagers et d'hygiène : lessive, adoucissant, shampoing, gel douche...</li> <li>• Produits d'entretien ménager : détergents pour sols, vitres, inox, carrelages, WC, détartrants...</li> </ul>	<p><b>Refusé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouteilles PET, pour soda et eau</li> <li>• Flacons avec classe de toxicité</li> <li>• Plastiques souples : sacs et films plastiques, sachets et recharges, pots de yogourts, barquettes de viande et autres, vaisselle jetable, boîtes à oeufs en plastique</li> <li>• Plastiques durs : pots pour plantes, cageots, boîtes et autres ustensiles</li> <li>• Polystyrène expansé : Sagex®, Styropor®, chips de protection...</li> </ul>
---	---

Tél. 021 882 71 63 - 1303 Penthaz

## DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (DSM)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, VALORSA assure la collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM) dans les déchetteries du périmètre sur un simple appel, courriel ou demande de désapprovisionnement via le formulaire en ligne.

En 2021, 414 transports ont été fait, soit une trentaine de moins que les années précédentes. Cette diminution peut être expliquée par une volonté de VALORSA d'optimiser les transports.

La filière des DSM demande une attention particulière. Même si les quantités sont très faibles par rapport à d'autres filières, le conditionnement et le stockage réalisé par les communes doit répondre à des consignes de sécurité. C'est également le cas pour VALORSA qui gère la logistique et le transport qui nécessite un permis spécial (ADR).

A screenshot of a web form titled 'Bulletin de commande DSM/OREA'. The form is white with a light gray border. At the top left is the VALORSA logo with the tagline 'Une solution pour vos déchets'. Below the title, there are several input fields: 'Communes' with a dropdown menu showing 'All', 'Personne de contact' with a text input field, 'Date de la commande' with a date picker, 'Téléphone' with a text input field, 'Adresse email' with a text input field and a note 'Un récapitulatif de votre commande sera envoyé à cette adresse.', 'Palette(s) DSM pleine(s) à récupérer' with a dropdown menu, and 'Palette(s) DSM vide(s) à livrer en retour' with a dropdown menu.

## DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (DSM)

### FINANCEMENT

La répartition des coûts sous forme de péréquation calculée en fonction du nombre d'habitants permet d'assurer que les DSM soient éliminés conformément aux lois. En 2021, les plus de 210'000 habitants du périmètre « Ouest » ont produit plus de 244 tonnes de DSM, ce qui correspond à environ 1,2kg par personne. Le traitement des DSM coûte cher. VALORSA rappelle sans cesse aux communes actionnaires que les déchets qui ont de la valeur, comme les piles et les batteries, doivent être livrés à VALORSA avec les DSM. Ils entrent alors en positif dans la péréquation et permettent de diminuer la facture globale pour les communes et les habitants. Afin de diminuer encore les coûts, VALORSA effectue un second tri à Penthaz. Le conditionnement de certaines fractions évolue, comme c'est le cas pour les néons. De plus, la généralisation de « nouveaux » déchets comme les piles et les batteries au lithium demande, elle aussi, une attention particulière.

### CONSEILLER OCS

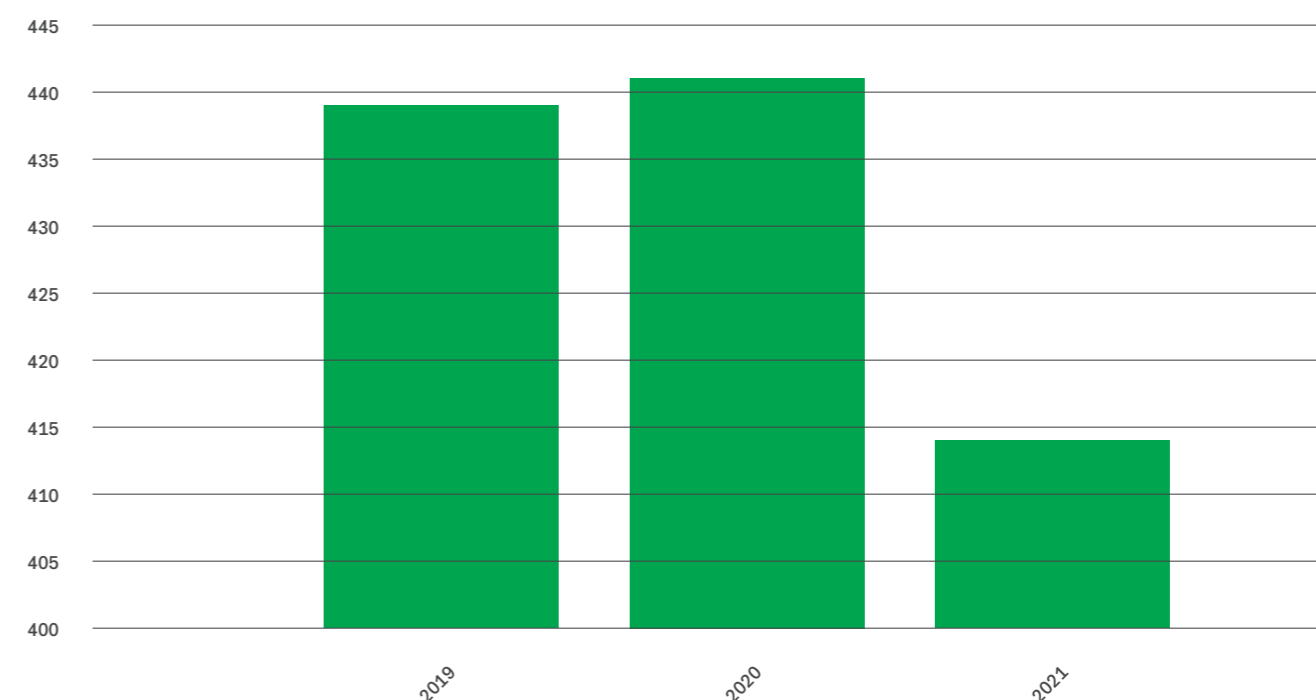
La Direction générale de l'environnement (DGE) a récemment mis en évidence un certain nombre de points à améliorer dans la gestion de la filière DSM. Notamment celui du respect de l'Ordonnance sur les conseillers à la sécurité (OCS du 15 juin 2001, RS 741.622) qui sti-

pule que chaque entreprise qui effectue des opérations d'emballage, de remplissage, d'expédition, de chargement ou de déchargement de marchandises dangereuses est soumise à cette ordonnance (art. 2) et doit désigner un conseiller à la sécurité. Les organismes relevant de l'autorité publique sont également considérés comme des entreprises selon l'OCS.

Le Conseil d'administration de VALORSA s'est penché sur cette problématique afin d'offrir un support uniformisé aux communes, d'optimiser les coûts et d'assurer la sécurité optimale de la filière. Jonathan Merenda a suivi les cours de formation comme conseiller OCS. Les visites de déchetteries ont commencé en fin d'année. Afin de pouvoir désigner le conseiller OCS, les communes doivent respecter certaines règles dont l'obligation de former le responsable de la déchetterie.

Évolution du nombre de déchets spéciaux des ménages (DSM)

Kilos par habitant





## APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRO-MÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES (OREA)

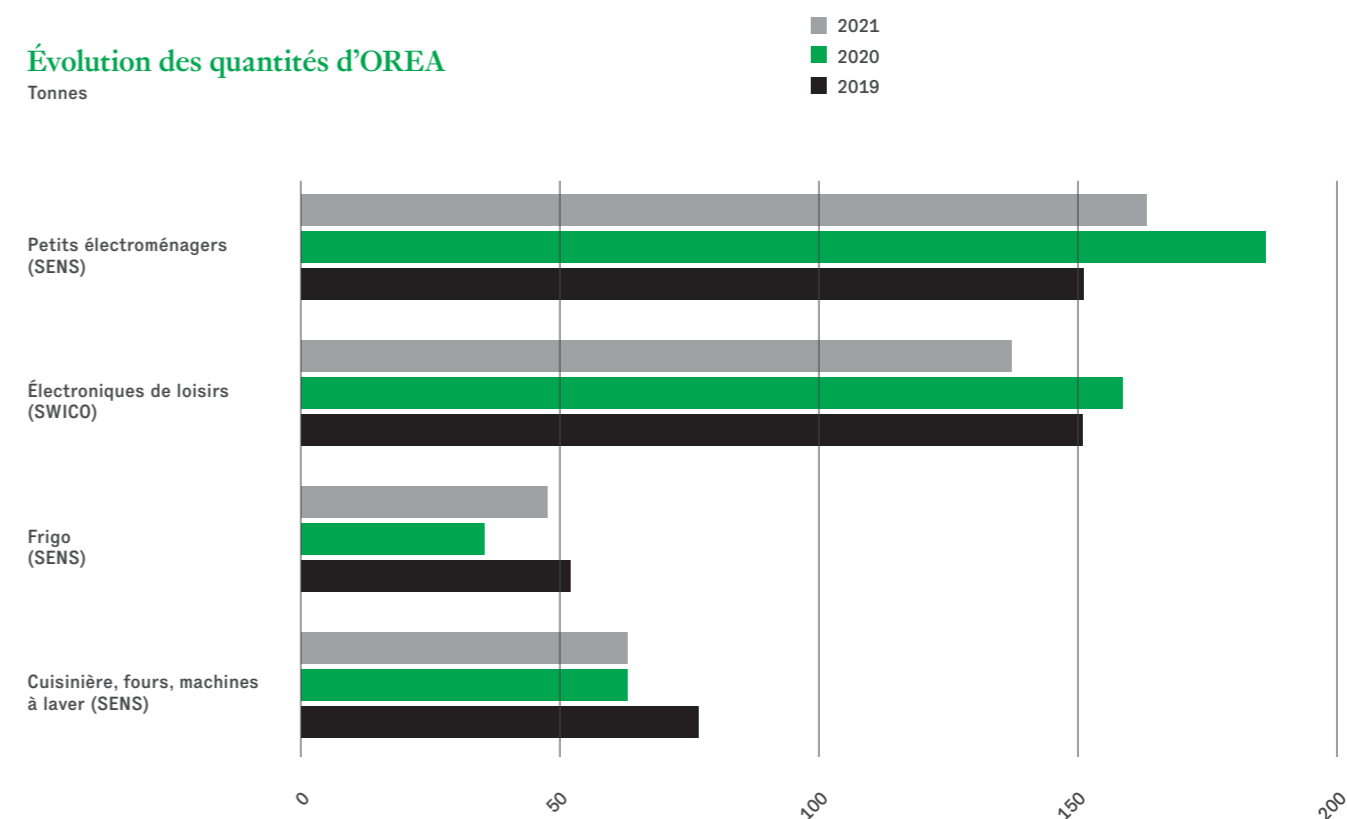
VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle d'intermédiaire pour les communes du périmètre. En effet, les deux organisations faitières imposent des poids minimaux pour la collecte de la marchandise.

Dans le cadre de l'application de l'Ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques du 14 janvier 1998 (OREA), deux organisations, SENS eRecycling et SWICO, coordonnent la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques. Ces deux organisations gèrent la taxe anticipée de recyclage (TAR), qui permet de financer la filière et de traiter les appareils de manière écologique en récupérant les métaux rares et les autres matériaux recyclables actuellement. VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle d'intermédiaire pour les communes du périmètre. En effet, les deux organisations faitières imposent des poids minimaux pour la collecte de la marchandise. Or, bon nombre de petites communes de VALORSA n'arrivent pas à ces tonnages sur l'année et ne disposent parfois pas de place de stockage suffisante. VALORSA rappelle sans cesse que la reprise de ces

déchets n'est pas obligatoire dans les déchetteries et qu'il est préférable que les habitants ramènent ces appareils chez les commerçants afin de diminuer les coûts. En 2021, VALORSA a collecté plus de 350 tonnes d'appareils tous genres confondus.

### Évolution des quantités d'OREA

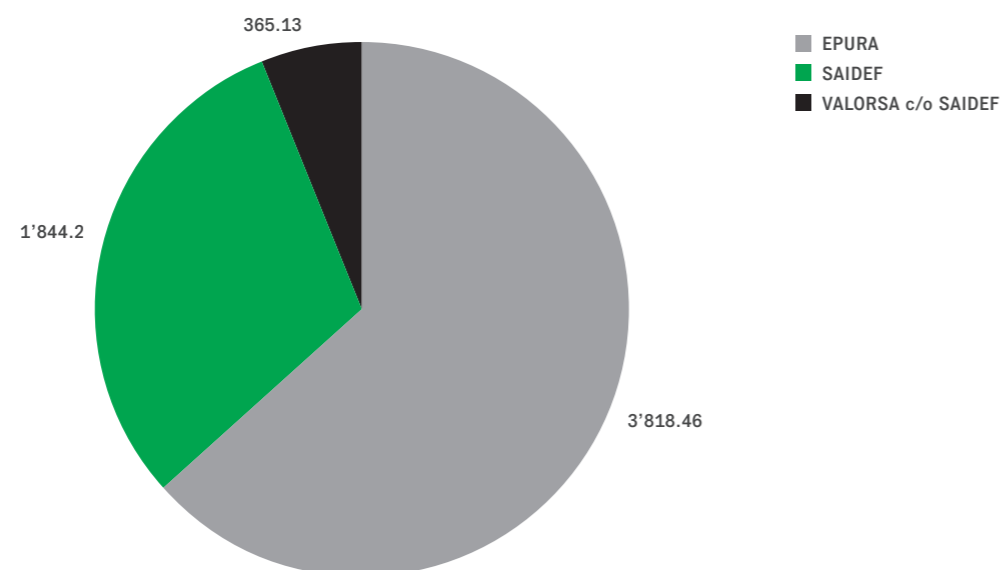
Tonnes



## BOUES DE STEP ET PHRAGMICOMPOSTAGE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, la loi interdit l'épandage sur champs de ces déchets. Les boues doivent être revalorisées thermiquement, en respectant les zones d'apport qui sont définies dans le plan de gestion des déchets vaudois.

Destination des boues  
en 2021 en tonnes



Tant les boues de STEP que les phragmicompostages sont des déchets qui demandent une gestion et une planification particulières.

VALORSA assure la coordination et la planification des boues provenant de son périmètre, ainsi que celles du périmètre SADEC. Pour ces deux périmètres, la zone d'apport est la STEP de Vidy (EPURA), qui dispose d'une unité d'incinération. En 2021, la STEP de Vidy a terminé les travaux de la filière des boues et pourra d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022, capter l'entier des tonnages du périmètre VALORSA. Suite aux nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), la récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration deviendra obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les installations de traitement devront donc s'adapter et anticiper sur la base des tests et essais réalisés actuellement.



# ÉQUARRISSAGE

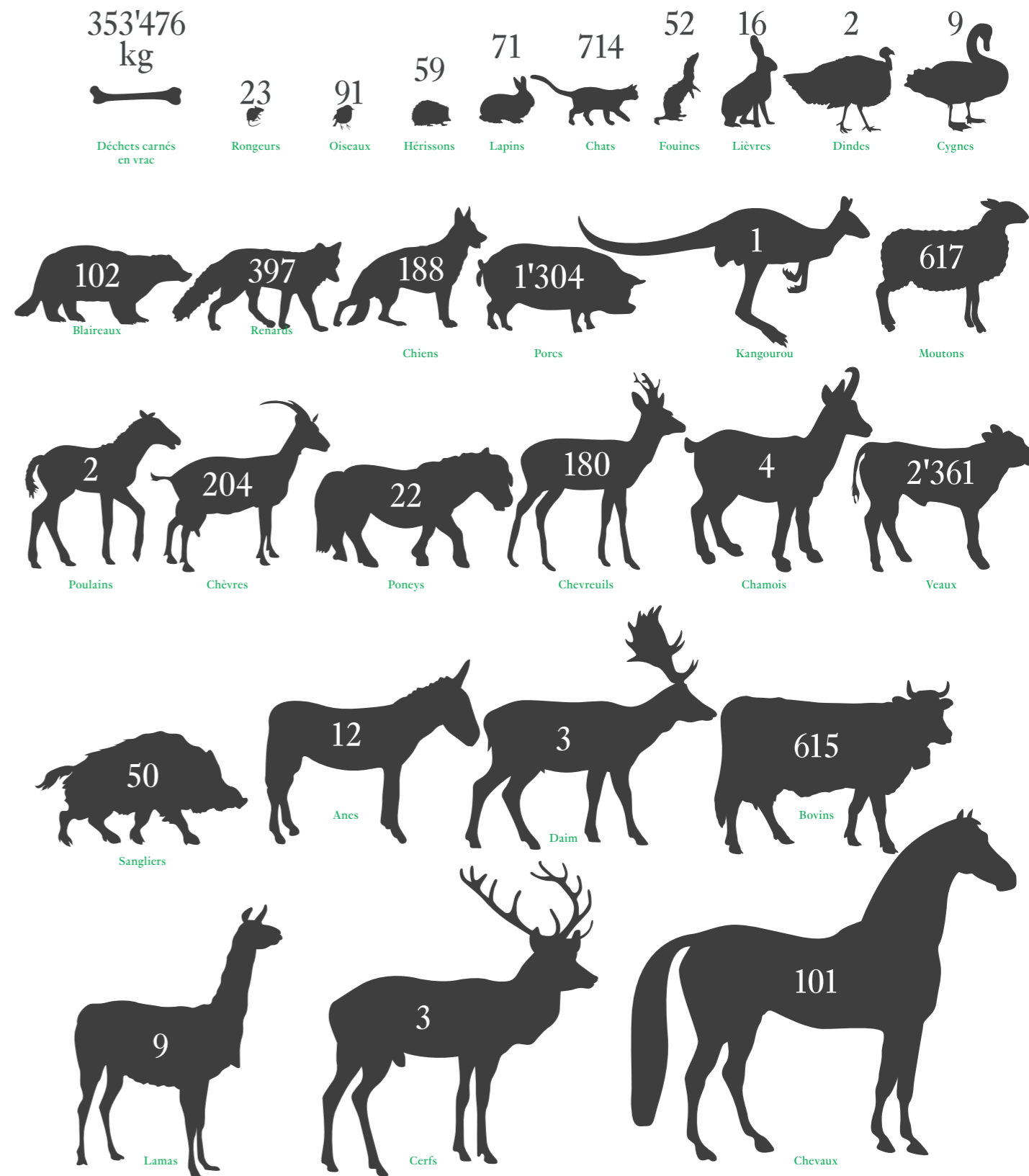
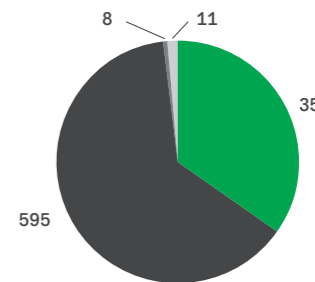
Dans un contexte mondial où les risques de transfert des épizooties à l'homme semblent augmenter, comme nous confirme la pandémie de coronavirus, VALORSA prend très au sérieux les procédures de dépistage des maladies sur les cadavres et les sous-produits animaux.

Depuis fin 2018, l'équarrisseur effectue des prélèvements systématiques de morceaux d'oreille sur les veaux, afin de déceler si la nouvelle épizootie de la diarrhée virale bovine est présente. C'est également le cas pour la grippe porcine, où un échantillon du foie des sangliers est envoyé systématiquement au service vétérinaire cantonal. Depuis plusieurs années, un dépistage de la maladie de la vache folle est réalisé. VALORSA garde les têtes de bovins de plus de 5 ans, afin que des prélèvements puissent être faits dans la moelle épinière. Depuis quelques années, les tonnages annuels sont en légère diminution. La cause est certainement la disparition progressive des petites boucheries de village, suite au durcissement des normes d'hygiène et à la concurrence des prix proposés par les grandes surfaces.

Le Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA) géré par VALORSA est d'importance cantonale. La gestion de ce type d'activité demande une attention particulière afin que les risques d'épizooties qui se transmettraient à l'homme soit réduits au maximum. Des analyses systématiques sont réalisées sur différents types de cadavres. VALORSA traite, en plus des cadavres d'animaux de rente et de la faune, les déchets carnés provenant des boucheries de la région et les

Répartition des tonnages du centre d'équarrissage en 2020  
Total: 909 tonnes

- Déchets carnés
- Bétail
- Animaux de compagnie
- Faune



## MISE EN BALLE : STOCKAGE D'ÉNERGIE

Cette année encore, VALORSA a été mandatée par TRIDEL pour effectuer la mise en balles des ordures ménagères. Plus de 4'484 tonnes de déchets urbains incinérables ont ainsi pu être stockés sur le site entre mai et juin

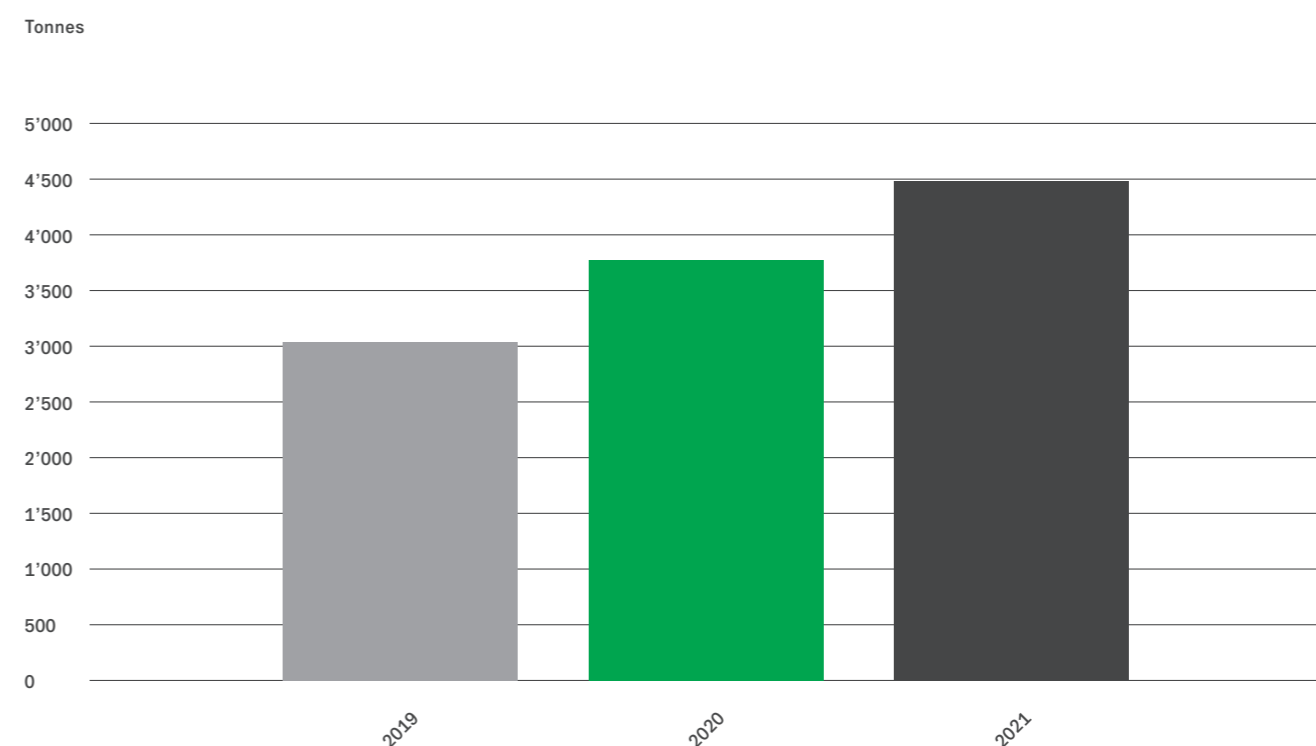
C'est plus de 700 tonnes que l'année précédente. L'emprise au sol représente environ 1'200 m<sup>2</sup> sur les plus de 4'500 m<sup>2</sup> que compte la cour de VALORSA.

Cette stratégie présente plusieurs avantages pour l'usine de valorisation thermique des déchets. Ce stock « tampon » permet de soulager la fosse de TRIDEL lors de la révision annuelle des fours. Il permet également une production d'énergie optimisée. Les déchets sont brûlés lorsque la demande en chauffage et en électricité est plus importante, comme c'est le cas durant les périodes froides d'hiver.



Chargement des déchets mis en balle en vue de leur valorisation thermique

### Évolution des tonnages mis en balles



## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE GPP

Depuis 2002, VALORSA gère la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz.

En 2021, les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus ont peu à peu diminué. Les usagers ont pu retrouver un accès non limité au nombre de personne. Le temps d'attente a fortement baissé aux heures de pointe. La gestion de cette déchetterie permet à VALORSA d'obtenir des indicateurs précieux. Tout au long de la pandémie, nous avons pu constater ses impacts sur la gestion des déchets des ménages. Cela permet également à VALORSA d'avoir une expérience « terrain » afin de mieux conseiller les communes.



Les bennes de la déchetterie intercommunale sont de couleurs différentes pour faciliter le tri des usagers.

## PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

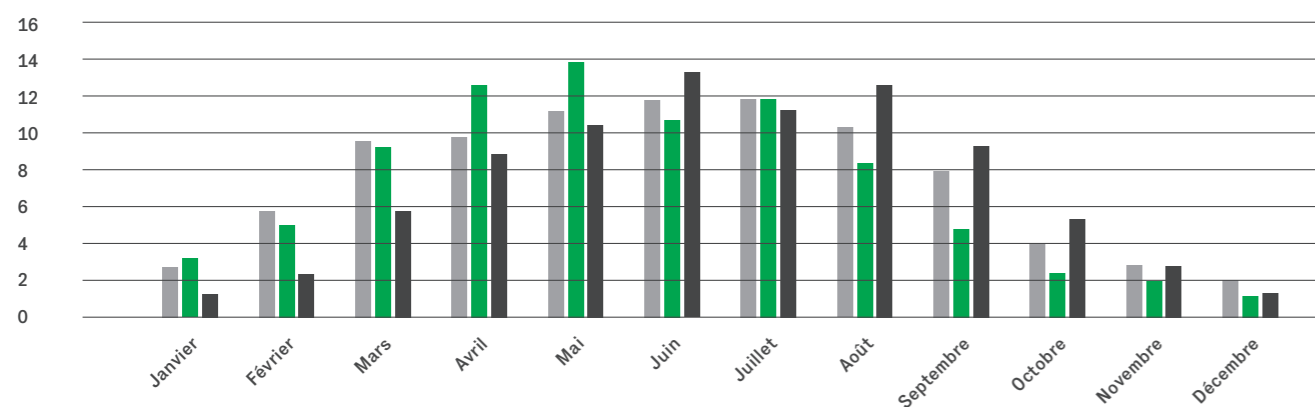
Avec une surface d'environ 800 m<sup>2</sup> de panneaux solaires pour une production d'environ 130'000 kWh, VALORSA couvre sa consommation d'électricité en énergie verte.

Cette année encore, un nettoyage de printemps complet de l'installation a été effectué. Les poussières soulevées dans la cour se déposent sur les panneaux ce qui diminue la production d'électricité et engendre quelques problèmes techniques.

Production d'électricité solaire en MWh

■ 2019  
■ 2020  
■ 2021

Kilos par habitant



## AUTOPSIE DES POUBELLES

Avec la continuité de la pandémie de coronavirus en 2021, il était toujours impensable de reprendre les autopsies des poubelles en 2021. La protection de nos collaborateurs reste une priorité. Pour mémoire, l'autopsie des poubelles consiste à prélever une centaine de sac d'ordures ménagères sur l'entier d'un territoire communal et de trier et peser chaque fraction. Cela produit des données intéressantes qui peuvent être utilisées comme outil d'aide à la décision pour les communes ou comme indicateurs pour comprendre les habitudes de la population. Les données obtenues par VALORSA sont réutilisées dans de nombreuses études cantonales et même nationales.

## VAISSELLE RÉUTILISABLE

La levée progressive des mesures anti-coronavirus ont peu à peu fait repartir le secteur de la vaisselle réutilisable. Notre partenaire ECOMANIF à Yverdon a profité de l'accalmie due au COVID pour développer de nouveaux partenariats. VALORSA encourage les communes à promouvoir ce service à ses citoyens et aux associations. *Tous ensemble pour moins de déchets!*

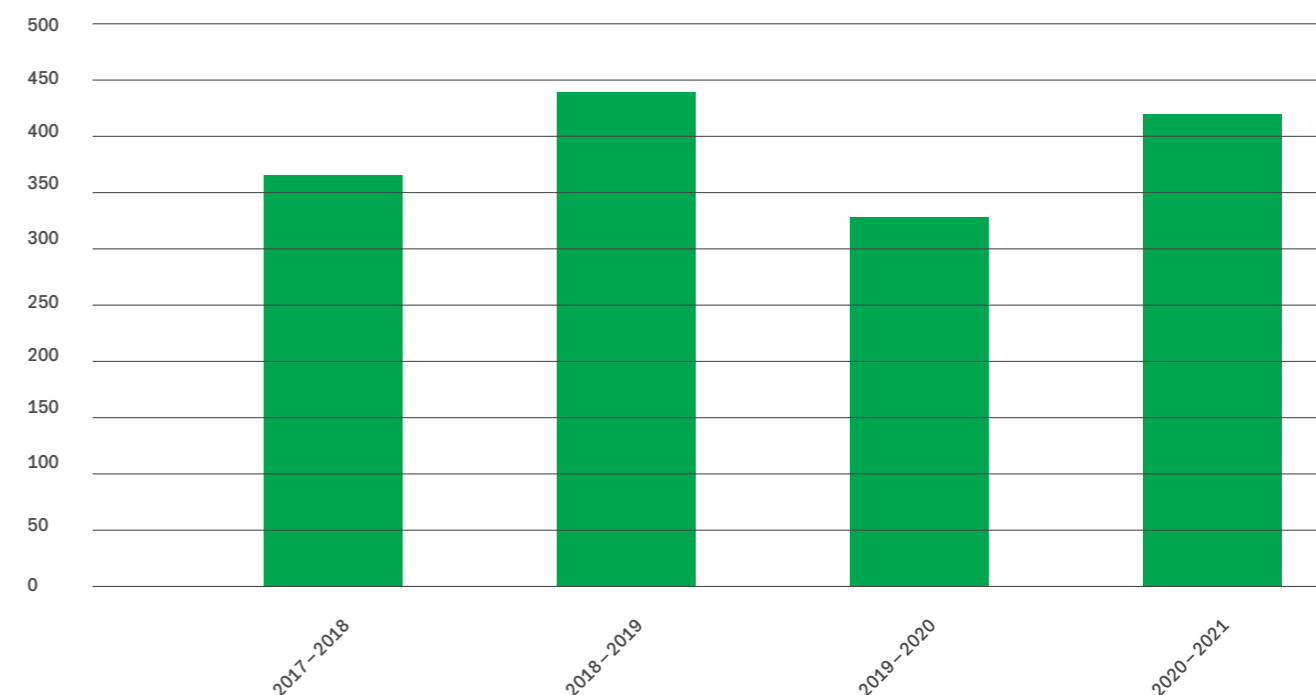
## COSEDEC

La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), dont VALORSA est coopérateur, se positionne aujourd'hui comme la référence romande en termes de formation et de sensibilisation dans le domaine des déchets.

En 2021, les élèves de 420 classes des établissements scolaires du périmètre ont été sensibilisés à la préservation des ressources et à la gestion des déchets. Pour mémoire, 89 animations n'avaient pas pu être honorées l'année scolaire précédente suite au semi-confinement du printemps. Il est réjouissant de voir que nous sommes de retour sur les chiffres post-coronavirus. Ces formations sont financées par VALORSA et donc gratuites pour les écoles.

La Coopérative développe également, d'année en année, ses prestations de formations pour adultes. Elle accomplit aussi diverses tâches attribuées par les différents périmètres partenaires et la DGE, telles que le secrétariat de diverses instances, la communication centralisée, la coordination de la campagne cantonale de responsables.ch ou la tenue de stands pour sensibiliser les citoyens lors de manifestations communales.

Évolution du nombre d'animations données dans les établissements scolaires du périmètre Valorsa



## SÉANCE D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX MUNICIPAUX

Comme au début de chaque nouvelle législature, Valorsa propose une séance pour les Municipales et les Municipaux sur le thème de la gestion des déchets communaux.

Pour les nouveaux Municipaux, c'est une occasion d'obtenir les informations de base, de prendre connaissance de plusieurs clés de gestion et de rencontrer les responsables du périmètre. Pour les plus anciens, cette soirée permet de maintenir à jour leurs savoirs et de continuer à proposer un service de qualité pour les citoyens en répondant du mieux possible à leurs attentes et demandes.

## COURS POUR RESPONSABLES DE DÉCHETTERIE

La situation sanitaire particulière n'a pas permis à Valorsa d'organiser de cours pour les responsables de déchetterie.

En revanche, nous avons proposé aux communes intéressées une formation, sous forme d'entretien, directement dans leurs déchetteries. Ce contact bilatéral est apprécié et permet de former les responsables de déchetterie en fonction de leurs besoins et de leurs connaissances. Cette prise de contact directe permet à Valorsa de renforcer la collaboration avec les communes. Une visite du site de Penthaz est proposée en complément et permet de poursuivre le dialogue.



## RESPONSABLES.CH

En 2021, les projets de la campagne cantonale de communication, financés par tous les périmètres de gestion des déchets du canton de Vaud et l'Etat de Vaud, ont repris.

Les conditions sanitaires de l'année précédente n'avaient pas permis de rencontre avec la population. En plus d'une présence renforcée sur les réseaux sociaux avec des témoignages de personnes qui agissent, deux thématiques centrales ont été mise en avant en 2021. *SAVE FOOD*, qui lutte contre le gaspillage alimentaire et la « *LUNCH ATTITUDE* » qui promeut l'utilisation de ses propres contenants dans les fast food. L'objectif central de ses deux actions est la réduction des déchets. En effet, les biodéchets encore présents dans les ordures ménagères ne brûlent pas et peuvent être revalorisés en usine de méthanisation. <https://www.responsables.ch/>

## SAVE FOOD – GASPILLAGE ALIMENTAIRE

30% des ordures ménagères sont encore composés de déchets organiques, dont la moitié pourrait encore être consommée. Une action nationale coordonnée par Pusch a été lancée, *Save food*. Le COPIL de la campagne, dont VALORSA fait partie, a décidé de profiter du contexte pour aborder ce thème. La bonne gestion des biodéchets est une priorité pour les années à venir. Un stand a été créé pour sensibiliser les citoyens et les encourager à réduire le gaspillage avec des conseils et astuces. Ce stand est sorti une quinzaine de fois et il est à la disposition des communes gratuitement, avec ou sans animation. <https://www.responsables.ch/save-food/>



**agissons ensemble pour moins de déchets**

### Moins de déchets avec les 5R

- > RENONCEZ aux emballages inutiles
- > RÉPAREZ les objets au lieu d'acheter du neuf
- > RÉFLÉCHISSEZ lors de l'achat à la durée de vie de vos appareils
- > RÉUTILISEZ avec les plateformes d'échange
- > RECYCLEZ en transformant vos déchets en nouveaux objets

## RESPONSABLES.CH

### LUNCH ATTITUDE

Plutôt que d'utiliser des emballages à usage unique, il suffit aux citoyens d'amener leur propre contenant réutilisable dans les restaurants et take-away partenaires. Les villes de Renens et Nyon sont les premières du canton à adopter la Lunch Attitude. D'autres devraient suivre en 2022 ! Notre partenariat avec Gastro Vaud est très réjouissant et il est un excellent levier pour la promotion de cette campagne auprès des restaurateurs et take-away. <https://www.responsables.ch/lunch-attitude/>



## COUP DE BALAI

VALORSA, le Canton de Vaud et les autres périmètres de gestion des déchets organisent chaque année, depuis 2002, l'action « coup de balai ». Cette action printanière, consiste à sensibiliser la population aux jetés sauvages (littering) et à collecter les déchets dans certaines zones de la commune. En 2021, la situation sanitaire n'a pas permis une organisation au printemps mais en automne. Du 10 au 18 septembre, pas loin d'une centaine de communes romandes ont organisé cet événement. Il n'y a pas d'obligation pour les communes d'organiser cette action à la date officielle, mais cela permet de lui donner plus de poids. Un bon nombre de communes ont organisé cet événement à une autre date. <https://www.cosedec.ch/communes/coup-de-balai/>



## VISITES

Les visites d'entreprises actives dans le domaine des déchets permettent aux communes de disposer d'informations plus détaillées sur certaines filières. Toutefois, les rencontres et les déplacements ayant dû être limités au maximum, aucune visite n'a été organisée en 2021.

# COMMUNES DU PÉRIMÈTRE OUEST

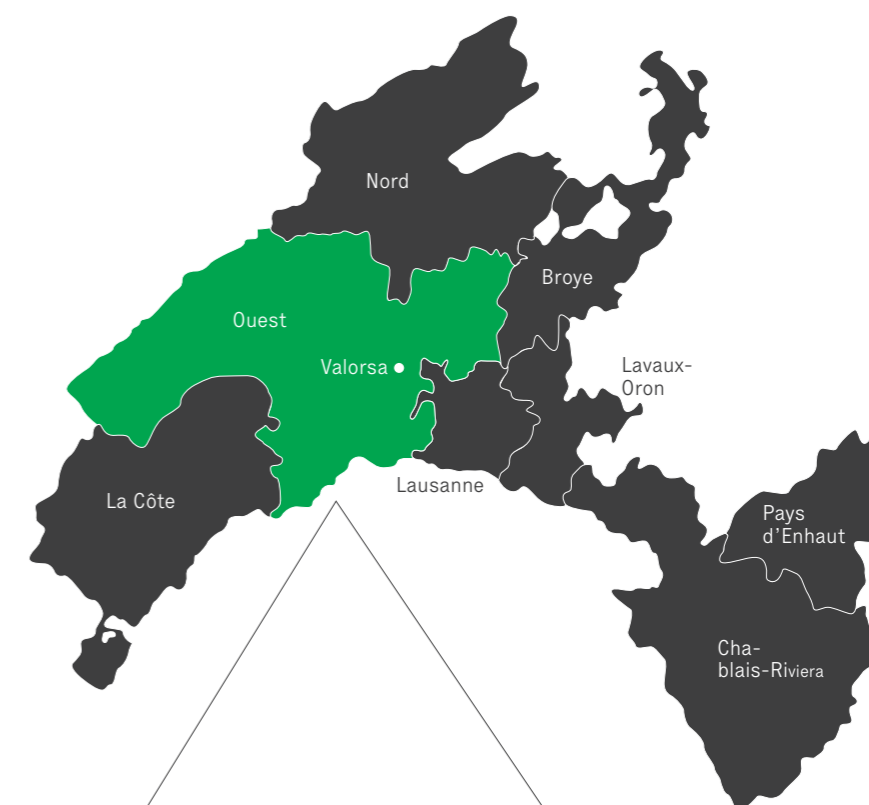
Le périmètre de gestion Ouest compte 95 Communes depuis les deux fusions qu'il y a eu en juillet 2011.

Toutes les Communes du périmètre sont actionnaires de Valorsa SA, soit :

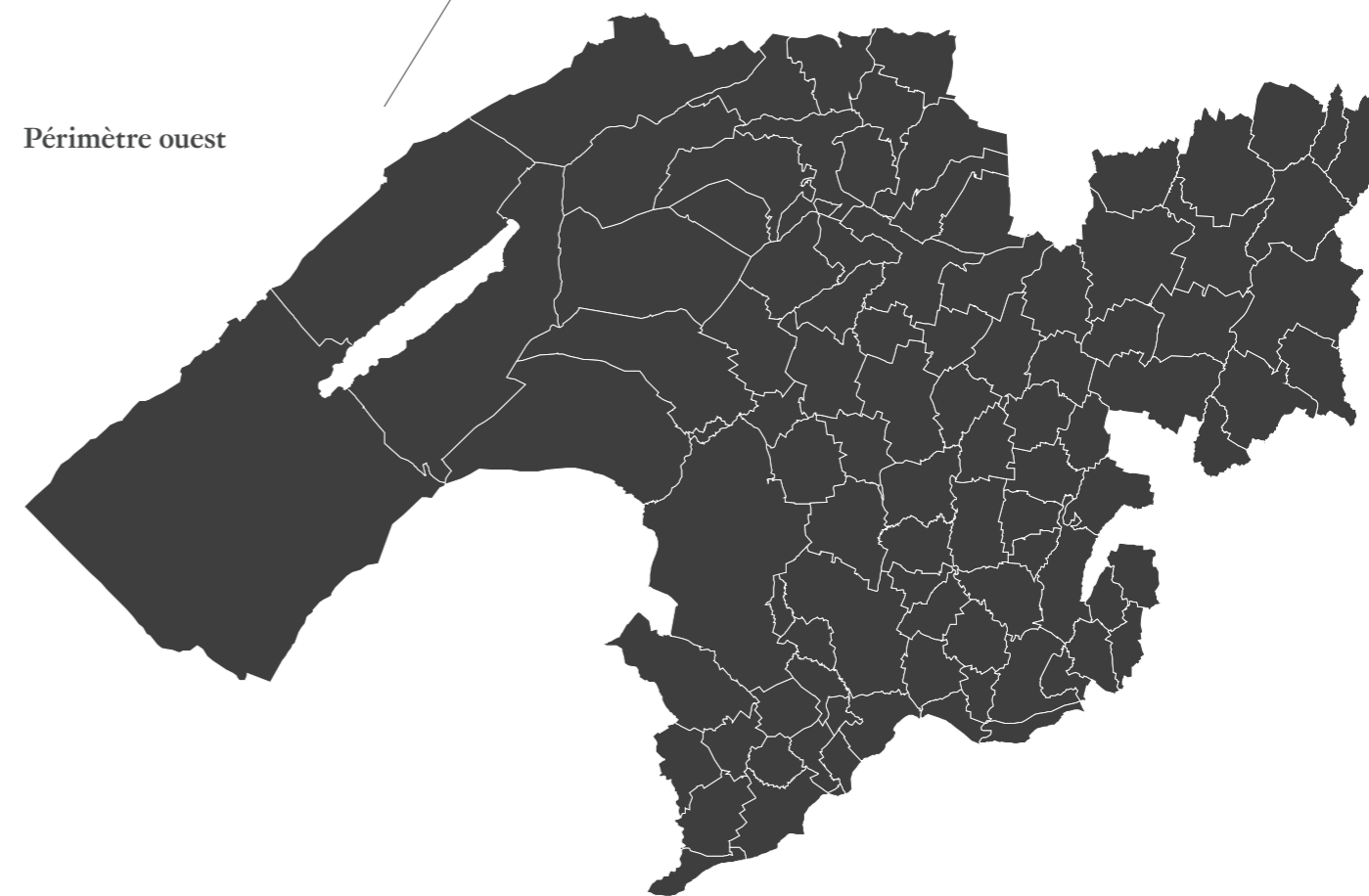
Aclens	Eclépens
Agiez	Ecublens
Arnex-sur-Orbe	Etoy
Assens	Ferreyres
Bercher	Fey
Bettens	Gollion
Bofflens	Goumoens
Bottens	Grancy
Bournens	Hautemorges
Boussens	Jouxten-Mézery
Bremblens	Juriens
Bretigny-sur-Morrens	La Chaux (Cossonay)
Bretonnières	La Praz
Buchillon	La Sarraz
Bussigny	L'Abbaye
Chavannes-le-Veyron	Lavigny
Chavannes-près-Renens	Le Chenit
Cheseaux-sur-Lausanne	Le Lieu
Chevilly	L'Isle
Chigny	Lonay
Clarmont	Lully
Cossonay	Lussery-Villars
Crissier	Lussy-sur-Morges
Croy	Mauraz
Cuarnens	Mex
Dailens	Moiry
Denens	Montilliez
Denges	Mont-la-Ville
Dizy	Montricher
Echallens	Morges
Echandens	Orny
Echichens	Oulens-sous-Echallens

Pailly
Penthalaz
Penthaz
Penthéréaz
Poliez-Pittet
Pompaples
Premier
Préverenges
Prilly
Renens
Romainmôtier-Envy
Romanel-sur-Lausanne
Romanel-sur-Morges
Rueyres
Saint-Barthelemy
Saint-Prex
Saint-Sulpice
Senarclens
Sullens
Tolochenaz
Vallorbe
Vaulion
Vaux-sur-Morges
Villars-le-Terroir
Villars-Sainte-Croix
Villars-sous-Yens
Vuarrens
Vufflens-la-Ville
Vufflens-le-Château
Vullierens
Yens

Carte des périmètres



Périmètre ouest



# TONNES TRAITÉES DEPUIS 2003

Année	Ordures ménagères	Encombrants	DIB	Papier			Verre	Végétaux	Boues de STEP	OREA	Total	Variation
<b>2021</b>	<b>25'488</b>	<b>2'282</b>	<b>6'654</b>	<b>0</b>			<b>4'345</b>	<b>0</b>	<b>6'027</b>	<b>353</b>	<b>45'149</b>	<b>-122</b>
2020	24'815	2'291	6'598	0			4'448	0	6'718	401	45'271	-3'134
2019	23'571	2'207	6'862	4'326			4'367	-	6'724	348	48'405	- 2'567
2018	23'754	2'318	6'921	4'506			4'409	1'572	7'132	360	50'972	+ 321
2017	23'236	2'189	7'216	4'815			4'352	1'589	6'908	346	50'651	- 991
2016	23'106	2'174	7'862	4'842			4'651	2'099	6'554	354	51'642	792
2015	22'745	2'047	8'056	4'881			4'789	1'839	6'139	354	50'850	- 717
2014	22'308	1'880	8'190	4'782			5'258	2'529	6'257	363	51'567	- 3'009
2013	23'349	2'013	10'124	4'943			5'363	2'527	5'867	390	54'576	- 24'586
2012	39'418	2'391	17'786	5'278			5'214	2'477	6'117	481	79'162	1'166
2011	38'508	2'608	18'899	4'590			4'895	2'285	5'732	479	77'996	5'518
2010	37'627	2'607	15'110	4'476			4'733	1'946	5'577	402	72'478	1'194
2009	37'292	3'064	14'843	4'561			4'703	1'866	4'537	406	71'272	5'324
2008	36'815	3'522	14'245	4'426			4'392	2'153		395	65'948	8'034
2007	37'688	4'599	4'554	4'361			4'477	1'839		396	57'914	1'230
2006	38'014	4'786	3'853	4'116			4'353	1'161		401	56'684	1'999
2005	37'066	4'596	2'663	4'133			4'681	1'196		350	54'685	1'131
2004	36'470	4'911	4'597	4'075			2'112	1'050		339	53'554	- 1'936
2003	35'728	5'098	7'284	3'739			2'278	1'071		292	55'490	592

**Hier AIP – Association Intercommunale de Penthaz**

19 Communes membres : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Denges, Echallens, Echandens, Ecublens, Jouxens-Mézery, Morges, Penthalaz, Penthaz, Prévêrenge, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, La Sarraz, Vallorbe.

46 Communes abonnées, prise en charge de leurs ordures ménagères

**CONTEXTE ET GESTION DES DÉCHETS PROJETS, SOUTIEN ET COMMUNICATION**

<b>1969-1982</b>	1. Mise en fonction de l'usine de compostage d'ordures ménagères avec incinération des résidus 2. Mise en fonction du Centre des déchets carnés – C.D.D.C. 2 fours et incinération sur place. Appartenant au Canton mais géré par l'AIP. 3. Décantation et incinération des huiles usées	Fin en 1971
<b>1972</b>	Compostage et incinération des boues d'épuration de l'AIE	
<b>1984</b>		Projet d'un nouveau four d'incinération pour ordures ménagères. Bloqué par le Canton car souhait d'une étude à l'échelle cantonale.
<b>1989</b>	<i>Loi cantonale sur les déchets -&gt; délimitation de huit périmètres de gestion</i>	
<b>1990</b>	Exportations vers la France stoppées (St-Etienne et Pontarlier). Recherche d'autres débouchés.	Rapport sur l'étude d'impact environnemental concernant le projet d'usine de traitement des ordures ménagères Penthaz II. 2 possibilités : Lausanne et Penthaz, mais pas de sens de construire deux usines à une si courte distance
<b>1996</b>	Association Intercommunale de Penthaz (AIP) devient -> VALORSA SA, 111 Communes actionnaires	

**Aujourd'hui – Valorsa SA**

<b>1997</b>	VALORSA devient un centre de tri et de gestion des déchets ainsi qu'une station de transfert	Arrêt du compostage, démontage du biostabilisateur
	Négociation pour les incinérables avec Teufthal, Sorval, Satom, Cheneviers	
	Installation du tri du papier-carton	

<b>1998</b>		Collecte des statistiques sur les déchets pour le Canton 1 <sup>er</sup> classeur « VALORSA SA, une solution pour vos déchets », mandat à BIRD Création par STRID du Réseau- Ecoles, participation active de VALORSA, partage des compétences 1 <sup>er</sup> cours pour surveillant de déchetterie
<b>1999</b>	CDDC -> CCDA. Rachat du CDDC par Valorsa. Travaux de transformation avec un espace frigorifique. Le CCDA (Centre de collecte déchets animaux) regroupant 187 Communes	Arrêt du four CDDC 1 <sup>ers</sup> Ecriseaux pour déchetterie, pictogrammes
<b>2000</b>	<i>Interdiction de la mise en décharge des OM.</i> La cour est pleine de déchets, il faut trouver des débouchés (Intervention du Conseiller d'Etat M. Mermoud)	
<b>2001</b>	<i>Peuple vaudois dit oui à TRIDEL</i>	1 <sup>ers</sup> présences aux comptoirs (Cossonay, Echallens, La Vallée, Vallorbe) Déchetterie mobile : essai positif à Prilly Boues d'épuration : groupe de travail pour trouver des solutions 1 <sup>re</sup> étude sur taxe au sac Rencontre avec les Municipaux, 1 <sup>er</sup> forum
<b>2002</b>	<i>Taxe anticipée d'élimination du verre dès le 1<sup>er</sup> janvier</i>	Gestion et rétribution de la rétrocession sur le verre 1 <sup>er</sup> Coup de balai printanier Calendrier Hatrix et bande dessinée Fouzy Patout 1 <sup>er</sup> « A,b,c, déchets » à disposition des Communes
<b>2003</b>	Rénovation de la partie administrative	Inscription au cadastre des sites pollués
<b>2004</b>	1 <sup>re</sup> mise en balles pour l'usine genevoise des Cheneviers Destruction du bassin de décantation en bordure de la Venoge et renaturalisation des berges Dégagement du pont sur la Venoge afin d'éviter les inondations	Les cours pour les Municipaux ou les Responsables de voirie ou de déchetterie sont annualisés

2005	Filière du sable de verre reprise par VALORSA à Penthaz suite à l'arrêt de Batigroup	Arrêt du sable de verre en 2007
	Réaménagement de la partie sud du bâtiment principal. Agrandissement du couvert	
2006	Etudes logistiques rail-route pour TRIDEL avec Gedrel et Strid. Travail de coordination avec les transporteurs.	Rencontres décentralisées avec les Communes
		Site internet <a href="http://www.valorsa.ch">www.valorsa.ch</a>
2006	Mise à feu de l'usine Tridel SA. 44.13 % des actions appartenant à Valorsa	
	Investigation historique sur les activités du site => modification de l'inscription au cadastre des sites pollués. Le site ne nécessite ni surveillance ni assainissement.	
2007	Logistique de transfert rail-route : 55'000 tonnes de déchets mis sur le train et 5 gares de transfert	Campagne « Vos déchets prennent le train en route »
		Fête des 10 ans de Valorsa pour le départ de Monsieur Richard (président)
	Mise en place d'un système de compactage des ordures Différents travaux de rénovation de l'ancienne usine pour se conformer aux normes SUVA	Baisse du capital-actions, libération du 20% en main des Communes Nouvelle convention (2 <sup>e</sup> ) avec les Actionnaires
	Partenariat avec <a href="http://www.infodechets.ch">www.infodechets.ch</a> : rassembler facilement toutes les informations communales sur les déchets et création d'un calendrier	
2008	Mise en place de la collecte des Déchets Spéciaux des Ménages (DSM)	
	Fin des études sur les boues : « Filières d'élimination, Analyse multicritères » ; Mise en place de filière d'élimination des boues de STEP	« Analyse financière et énergétique » ; « Séchage autonome des boues. Etude de solutions ».
2008		Campagne pour l'instauration d'une taxe de base par ménage 1 <sup>ers</sup> pas pour une taxation des déchets, 19 Communes ayant mis en place une taxe incitative
	<i>Interdiction d'épandre les boues de STEP</i> Gestion de la logistique des boues	Rencontre avec les STEP
	CCSPA : reprise des déchets carnés de Lausanne suite à la fermeture du centre de Malley	
	Réseau Ecole devient COSEDEC dont Valorsa est l'un des coopérateurs	
2009-2010		Campagne communication Verre
2009		1 <sup>er</sup> audit de déchetterie

2010		Audit énergétique du bâtiment
	Rénovation complète du Centre d'équarrissage	
2011		Remise à jour de <a href="http://www.valorsa.ch">www.valorsa.ch</a>
		Portes ouvertes pour fêter les 15 ans Mise à disposition des gobelets réutilisables
2012	<i>Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes</i>	
2013		Soutien à la mise en place de la taxation des déchets <a href="http://www.vaud-taxeausac.ch">www.vaud-taxeausac.ch</a> 81 Communes adhèrent au Concept Régional de Taxe au sac. Partenariat avec GEDREL et SADEC
		Gestion de la rétrocession sur la taxe au sac régionale
2014	Elargissement à 176 Communes, avec l'Est vaudois, du Concept Régional de Taxe au sac	97 Communes de VALORSA se conforment au principe du pollueur-payeur
2012-2015		Campagne cantonale <a href="http://responsables.ch">responsables.ch</a> issue du travail collaboratif des périmètres vaudois
2015-2019	Contrat avec SAIDDEF pour assurer le traitement des boues d'épuration en collaboration avec SADEC	Suite de la campagne cantonale <a href="http://responsables.ch">responsables.ch</a> dès 2016
2016	Discussion avec les Communes-actionnaires	Lignes de stratégie d'entreprise pour la prochaine législature
	Entretien du bâtiment Développement durable	Panneaux photovoltaïques en toiture
2017	Destruction de bâtiments obsolètes se trouvant sur le PAC Venoge	
	Agrandissement de 50% de la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz (GPP)	
2018	Rénovation du centre d'équarrissage Retour des inondations de la cour	
2019	Arrêt de la reprise des biodéchets Fête des 50 ans de Valorsa	
2020	Arrêt de la reprise du papier et carton Nouvelle répartition du Capital-actions	Nouveau site internet
2021	Fusion des communes d'Apples, Cottens, Sévery, Pampigny, Reverolle et Pampigny pour créer la commune d'Hautemorges et fusion d'Assens avec Bioley-Orjulaz pour créer la commune d'Assens.	